

RECENSIES – COMPTES – RENDUS

ANDRE-FELIX (Annette), *Les débuts de l'industrie chimique dans les Pays-Bas autrichiens*, Ed. de l'Institut de Sociologie U.L.B., Centre d'histoire économique et sociale, Bruxelles, 1971, 148 pages, 3 illustrations.

Par industrie chimique, prévient Mme André, il faut entendre "la préparation de produits chimiques considérés actuellement comme fondamentaux à savoir deux acides minéraux, l'acide sulfurique SO_4H_2 et l'acide nitrique NO_3H_2 ainsi qu'un sel, le chlorure d'ammonium NH_4Cl ", en conservant la terminologie du XVIII^e siècle : l'huile de vitriol, l'eau-forte et le sel ammoniac.

Après avoir décrit ces produits, leur utilisation et leur fabrication en Angleterre et en France, l'auteur s'attache à la première fabrique d'eau-forte et d'huile de vitriol créée près de Vilvorde par l'Anglais Thomas Murry en 1759. Sur cette entreprise largement soutenue par les autorités centrales en l'occurrence Cobenzl et Müllendorff heureux de l'implantation d'une industrie nouvelle, on a de multiples précisions : le montant des avances accordées, les fournisseurs, les débouchés.

En 1762, elle devint même manufacture d'Etat; aussi, les dossiers comportent-ils des notations sur les prix, la production et les salaires. Malgré la hausse des droits d'entrée sur les produits qui devaient faciliter la vente de ceux-ci, les profits mirobolants escomptés ne vinrent pas et Kaunitz décida de proposer à l'impératrice la suppression de la fabrique de Vilvorde; à nouveau une comptabilité précise fut établie. On conçoit l'intérêt de toutes ces données et il est heureux que Mme André les ait tirées des dossiers où elles reposaient; peut-être que par comparaison elles auraient une meilleure résonance. En réalité cette entreprise qui échoua est la seule sur laquelle on ait autant de renseignements.

Pour les autres fabriques - dont l'étude est regroupée en un chapitre - les sources sont plus pauvres. C'est dommage : la ville de Bruxelles en comptait trois dont celle des Vanderelst qui semble la plus importante des Pays-Bas et est la seule à persister jusqu'au XIX^e siècle. Elle devait exister dès avant 1762 et visiblement les autorités lui préférèrent l'Anglais Murry; les autres, de moindre envergure, eurent la vie plus brève.

Dans le Département de Herve à Eupen, le "chimiste et teinturier Konigs" fournit les teinturiers du pays - le Limbourg et sa

draperie - en eau-forte de 1759 à la fin du siècle. Il est regrettable que l'étude de ses activités soit aussi brève. Mme André a-t-elle procédé à des recherches dans les archives locales ? Elle ne cite que le Conseil des Finances comme pour l'analyse qu'elle présente de l'entreprise du pharmacien-droguiste Moré dont la fabrique d'Eupen est citée avec celle de Vanderelst en 1815 par Briavoinne mais comme un établissement "monté sur une plus petite échelle".

Parmi les informations disparates réunies par l'auteur notons que Konigs d'Eupen "tout en n'ayant pas trop à faire", mène un aussi grand train que tout autre fabricant de drap.

Il y eut aussi une petite entreprise à Remagne près de Marche et, dans la région de Mons, deux fabriques de sel ammoniac plus intéressantes créées par un docteur en médecine, Louis Lemerel, pour les besoins des fabriques de bas, d'étoffes de laine et de chapeaux.

Cette brève étude basée sur des sources assez laconiques ne manque pas d'intérêt car elle innove en la matière et illustre la politique industrielle du pouvoir autrichien.

M. BRUWIER